



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et  
auprès des institutions spécialisées à Genève

**32d Session of the Human Rights Council**

*Item 4 - General debate – Belgium*

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union Européenne et souhaiterait à titre national faire les observations suivantes.

Les violations systématiques et graves qui nous inquiètent ont trop souvent un point en commun, le manque de respect pour la liberté d'association et des attaques systématiques contre les défenseurs des droits de l'homme.

La lutte contre le terrorisme est essentielle et pour avoir une chance de succès elle doit se faire dans le respect des droits humains, des libertés individuelles et de la société civile. La lutte contre le terrorisme doit nous inciter à faire valoir – plus que jamais - les principes fondamentaux qui nous unissent au sein du conseil des Droits de l'Homme.

Le respect des Conventions internationales, en particulier la Convention contre la torture, est particulièrement important. En effet, aucune dérogation n'est possible à l'interdiction de torture. Dans ce contexte, la Belgique rappelle les éléments mis en avant dans la déclaration de l'Union Européenne concernant **l'Egypte**. La lutte contre le terrorisme ne peut pas avoir pour conséquence une pression injustifiée sur la société civile ou des traitements dégradants.

En **Turquie**, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, la Belgique souligne l'importance de la liberté de la presse, du respect de l'intégrité des journalistes et du respect de la société civile. La multiplication observée du nombre d'attaques contre des journalistes et de détentions de journalistes diminue la diversité et l'ouverture des médias en Turquie. L'imposition d'amendes ou de poursuites judiciaires pour des opinions politiques sur les médias sociaux aussi est contraire aux droits politiques consacrées par différents instruments internationaux auxquels la Turquie adhère, aussi bien au sein du Conseil de l'Europe qu'aux Nations Unies.

Au **Cambodge** des rapports d'intimidations, d'arrestations et de poursuites judiciaires contre des membres de la société civile et de l'opposition politique nous inquiètent. Le cadre légal en place s'avère extrêmement restrictif et nous partageons l'analyse du Haut-Commissaire Zeid qu'une réduction drastique de l'espace démocratique ne permet pas de créer les conditions pour des élections crédibles l'année prochaine.

Sur un autre thème, M. le Président, nous voulons exprimer notre plus grand inquiétude quant au manque de respect des droits de l'homme et du droits humanitaire en situations

de conflits et particulièrement la situation des enfants en situation de conflit armé. Nous appelons tous les acteurs à respecter strictement le droit international humanitaire.

Au **Yémen**, au cours de l'année dernière au-delà de 900 enfants seraient morts et de nombreuses violations graves par toutes les parties impliquées dans ce conflit visant des enfants ont été constatées. Le recrutement d'enfants soldats a augmenté.

En Syrie, nous nous inquiétons des violations importantes du droit international humanitaire, en particulier les entraves à l'accès de l'aide humanitaire avec les graves conséquences que cela entraîne.

En **Irak**, la situation dans les territoires sous contrôle de Daesh dépasse tout entendement, par le manque de respect des droits humains les plus évidents. Nous partageons l'appel du Haut-Commissaire afin d'assurer la protection des civils qui fuient Fallujah. Celles-ci ont déjà beaucoup souffert, , prises en otage par le groupe terroriste depuis deux ans et demi dans des conditions atroces.

Les actes de terrorisme par le groupement de Boko Haram dans la région du Lac Chad visant le **Nigéria, le Cameroun, le Mali et Niger** vont bien au-delà de l'enlèvement des 270 élèves qui a eu un retentissement mondial bien connu. Plus d'un million de jeunes enfants sont déplacées et des enfants sont souvent utilisés lors d'attaques suicides. Dans la sécurisation des populations civiles par les forces de sécurité, qui est indispensable, il est important de veiller à la protection des femmes et enfants qui sont trop souvent les victimes de viols et de violations des droits de l'homme par les différents acteurs dans ce conflit. La Communauté internationale peut jouer un rôle de soutien aux pays concernés, en particulier en vue de faire face aux besoins humanitaires.

Je vous remercie M. le Président.